
TERRORISME ET JUSTICE DE TRANSITION DANS LE DISCOURS ISRAËLIEN SUR LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS: DES CONCEPTS MUTUELLEMENT EXCLUSIFS?

THOMAS HILL^{*}

Un Etat qui a pour seul tâche et source de légitimité la sécurité est un organisme fragile: il peut toujours être provoqué par le terrorisme à se rendre terroriste lui-même.

– Giorgio Agamben⁽¹⁾

Ces jours-ci, la mort est présente dans chacune de nos actions, dans le mouvement comme dans la pause; mais je préférerais mourir en mouvement.

– Majed Abu Sharar⁽²⁾

^{*} Postdoctoral Fellow, Committee on Global Thought, Columbia University
International Studies Journal (ISJ), Vol. 6, No. 4, Spring 2010, pp. 135-168.

Dans peu de contextes historiques la question toujours vêxante de la définition du terrorisme l'aura autant été qu'en rapport au conflit israélo-palestinien.⁽³⁾ Le pouvoir de désigner le « terrorisme » et les « terroristes » en présence à l'opinion internationale a de tout temps été parmi les plus convoités des parties en conflit, sinon la pièce maîtresse de tout discours et récit concernant ce conflit. Ce pouvoir a été par excellence celui du discours israélien, depuis 1948 le plus à même d'en imposer sa définition, aussi vaste et contestée soit-elle, à la fois dans les faits et au jugement de l'opinion internationale. La désignation des « terroristes » ou du « terrorisme », et toute tentative de définition normative de ces termes sont, comme si souvent, peu utiles dans une perspective analytique. La centralité de cette désignation dans le discours israélien en fait, néanmoins, un objet d'étude indispensable à la compréhension de ce discours, pointant son (in)capacité à envisager un quelconque discours ou processus de justice de transition comme moyen de résoudre le conflit – et donc les difficultés soulevées par cette conception du terrorisme.

On objectera que le rejet par une partie d'un conflit des actions violentes de l'autre comme étant nécessairement « terroristes » (plutôt que simplement néfastes comme le serait toute violence politique, voire illégitime du fait que toute violence politique serait forcément néfaste) est commune à bien des conflits, ainsi qu'un élément sans doute inévitable de tout conflit concernant des territoires dont au moins une des parties affirme qu'ils sont occupés. D'autre part, la désignation « terroriste » est rarement immuable, ayant vocation à céder à un règlement politique conclu avec précisément les « terroristes » ainsi désignés. L'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) a ainsi été longuement désignée comme terroriste avant d'être reconnue par Israël comme représentant légitime du peuple palestinien ; l'analogie avec le Sinn Fein en Irlande du Nord est d'ailleurs de plus en plus véhiculée comme preuve que nul conflit n'est insoluble, cette fois en rapport avec la possibilité que le Hamas, lui aussi, puisse cesser un jour d'être considéré comme terroriste par Israël et/ou la communauté internationale –

et ceci qu'il cesse ou non de commettre toute action violente envers Israël ou ses citoyens. La désignation de « terroriste » ne serait donc, entre autres mais peut-être surtout, que pure tactique propre aux conflits armés, n'empêchant ainsi pas *ipso facto* leur règlement. A priori il n'empêcherait donc pas non plus un règlement sur la base d'un processus de justice de transition, c'est-à-dire, en tenant compte des récits historiques (et donc des désignations du terrorisme) divergents des deux parties, et en cherchant, sinon à les concilier, du moins à les rendre compatibles dans un règlement à long terme.

LA DÉFINITION ISRAËLIENNE DU TERRORISME ET LE PROCESSUS D'OSLO

Une des difficultés particulières posées par la nomenclature « terroriste » en contexte israélo-palestinien, sinon la principale, tient au fait que, dans la pratique, la définition israélienne du terrorisme (du moins du terrorisme palestinien) a généralement recouvert, non pas (ou non seulement) la violence politique palestinienne en soi, ni même les ambitions maximalistes des Palestiniens ou de leurs dirigeants (comme l'eût été, par exemple, le rattachement de l'Irlande du Nord à la République d'Irlande de la part du Sinn Fein et de l'IRA) – mais également les ambitions les plus minimalistes de ceux-ci : la création d'un Etat (dans ce contexte, selon l'entendement courant plutôt qu'israélien du terme) dans tout ou partie des territoires palestiniens occupés depuis 1967. Cette définition du terrorisme a ainsi englobé les attaques contre les colonies, les colons et même les soldats israéliens dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, attaques systématiquement rapportées dans les grands médias israéliens comme étant des actes de « terreur ».⁽⁴⁾

Les accords d'Oslo ont paru démontrer que cette définition n'empêchait pas un processus politique avec certains Palestiniens, ce processus étant censé conduire à terme à la création d'un Etat palestinien dans les territoires occupés, pour autant que la violence palestinienne cesse entre temps, comme

elle l'a *grosso modo* fait de la part des composantes de l'OLP entre 1993 et 2000, dans l'expectative palestinienne, du moins de forme, d'une telle finalité. La sincérité de l'acceptation israélienne de même cette finalité minimaliste a toutefois rapidement été mise en doute par grand nombre de Palestiniens, puis par leurs dirigeants – tout particulièrement du fait du développement accéléré de la colonisation pendant les négociations mêmes, jugé incompatible avec toute possibilité de création d'un Etat acceptable ne serait-ce qu'à la minorité de Palestiniens résidant en Cisjordanie et à Gaza, et, de ce fait, à quelconque direction palestinienne ne souhaitant pas être décriée puis renversée comme collaboratrice.

Nombre de Palestiniens ayant analysé tout pari sur la sincérité d'Israël comme ayant échoué, le discours national s'est depuis retourné de plus en plus vers ses origines d'avant l'acceptation de la solution des deux Etats: une demande de solution politique pertinente à une justice historique remontant non plus à l'occupation en 1967, mais bien aux événements de 1948, de plus en plus représentés par les Palestiniens et autres comme ayant constitué un « nettoyage ethnique »⁽⁵⁾ toujours en cours, et par rapport à laquelle ni un Etat palestinien selon la conception d'Israël, ni un quelconque Etat *en soi*, n'auraient la moindre pertinence.⁽⁶⁾ La crainte palestinienne est devenue celle d'un *statu quo* dans lequel Israël aurait réussi à faire accepter par les Palestiniens eux-mêmes, pour la première fois depuis 1948, la légitimité de l'exigence de l'arrêt de leur violence envers Israël – une carte maîtresse de l'action palestinienne – sans contrepartie ni désir de mener le processus d'Oslo à son terme, sinon en parfaite harmonie avec des intentions israéliennes au-dessus et au-delà de toute négociation. Ces intentions seraient de se contenter de poursuivre la colonisation des territoires occupés pendant les pourparlers, tout en ayant la possibilité d'arrêter à tout moment les négociations avec les dirigeants palestiniens du fait de quelconque action violente palestinienne – violence que ces actions israéliennes tendraient à provoquer, et ce au-delà de tout contrôle possible de la part de l'Autorité Palestinienne, sciemment dépourvue de toute façon des moyens nécessaires

pour les prévenir, et risquant pour le moins de paraître collaborer en les prévenant.

Cette crainte a récemment conduit une part considérable du discours palestinien à la logique exactement opposée à celle d'Oslo : l'exigence de l'acceptation d'un récit historique commun comme préalable à toute tentative de négociation politique, puisque conditionnant la finalité de cette négociation. La négociation étant refusée comme ne pouvant ni ne devant constituer une fin en soi (à l'inverse de son entendement courant dans le discours israélien,) et sa seule issue possible n'étant pas ou plus tolérable, les thèmes de justice de transition ont émergé de plus fort, au premier plan desquels l'exigence qu'Israël reconnaisse sa responsabilité, voire ne serait-ce qu'une part de responsabilité, dans l'expulsion de la majorité des Palestiniens de leur territoire en 1948 – ceci posant un problème fondamental pour le discours israélien puisque impliquant nécessairement une illégitimité *tout au moins rétrospective* (puisque'elle ne pourrait être pleinement rétroactive) du sionisme et de son récit. De son côté, Israël a représenté ce refus de la logique de la négociation à tout prix, accompagné pour certains – mais seulement par certains – Palestiniens par le recours à la violence, comme un retour au *statu quo ante* d'avant Oslo, et amalgamé le discours de justice de transition à un refus le plus pur de l'existence même de l'Etat d'Israël, refus qui daterait de sa déclaration en 1948.

La définition israélienne du terrorisme aurait ainsi, selon cette analyse, constitué l'un des éléments clés conduisant de plus en plus de Palestiniens à abandonner la logique négociatrice d'Oslo, et, par la même, à abandonner la matrice de règlement du conflit définie par celle-ci. Même les dirigeants les plus conciliants de l'Autorité Nationale Palestinienne (ANP), défaits aux élections de 2006 puis rétablis par le boycott du Hamas par Israël et les gouvernements occidentaux puis, de façon pour le moins illégitime sinon illégale selon les lois mêmes de l'ANP, à la suite du coup de force du Hamas à Gaza en juin 2007, n'ont néanmoins plus guère intérêt à poursuivre des pourparlers qui leur attirent de plus en plus explicitement l'accusation d'être

devenus de purs et simples collaborateurs, totalement détachés sinon opposés aux raisons d'être historiques du mouvement national palestinien. S'il y aura toujours des dirigeants palestiniens enclins à la négociation quelles que soient les circonstances, il ne sert qu'à peu de chose à Israël que ceux-ci, perdant toute représentativité, subissent le même sort en Cisjordanie qu'ils ont déjà subi à Gaza – sauf, bien évidemment, à supposer que les dirigeants israéliens préféreraient à long terme encourir ce risque plutôt que de prendre celui d'affronter politiquement leurs propres colons.

Le risque majeur de ce choix pour Israël serait, toutefois, de ne laisser aux Palestiniens refusant la violence pour seul discours possible que celui d'exiger un processus de justice de transition, sinon une commission « vérité et réconciliation » concernant 1948 et ses conséquences, en préalable à tout processus politique – et non, ainsi que l'exigerait Israël, à sa suite voire, dans l'idéal, jamais, lui évitant ainsi d'avoir à répondre de ses actes en 1948 devant les Palestiniens, ni, par conséquent, devant un public international. Un tel discours n'a bien sûr aucune probabilité d'aboutir dans l'immédiat. Son efficacité discursive potentielle, redoutable à long terme, pourrait néanmoins être interprétée comme esquissant une « solution » non seulement au terrorisme palestinien à présent symbolisé non plus par les attentats suicide en Israël même mais bien par les roquettes provenant de Gaza – mais également, et c'est peut-être le plus important, à la définition englobante israélienne du « terrorisme » palestinien, en en écartant sa pertinence, et en ramenant donc le discours sur le conflit dans le champ de la justice transitoire : c'est-à-dire, de l'histoire de 1948 et de ses conséquences pour la légitimité du récit israélien.

Ce contexte établi, cet article s'adresse donc aux caractéristiques et dynamiques des représentations israéliennes du « terrorisme » palestinien à la suite de l'échec du processus d'Oslo. Il s'attardera moins longtemps sur la question du contenu et de la forme que pourrait revêtir la justice de transition en soi dans le contexte du conflit israélo-palestinien, question que j'ai traitée

plus en profondeur ailleurs.⁽⁷⁾ Il soutient principalement que la définition israélienne du terrorisme a eu et conserve pour objet ainsi que (dû à sa redoutable efficacité) pour effet de circonscrire les limites des ambitions nationales palestiniennes dans des limites qui ne peuvent qu'être intolérables aux Palestiniens – mais aussi et surtout de chercher à les rendre tolérables aux gouvernements et publics occidentaux sinon palestiniens, par la force disproportionnée du discours envers les publics israéliens et internationaux, bien avant celle de sa puissance militaire.

Cet article suggère néanmoins qu'il existe des éléments pour penser que les limites inhérentes à ce discours seraient peut-être en train d'être progressivement atteintes, entre autres raisons du fait du statut sans précédent de la Bande de Gaza après le « désengagement » israélien de 2005, et de l'offensive israélienne à Gaza en décembre et janvier 2009 qui constitua un premier test sur les conséquences plus larges de la possible pérennité de ce statut. Cette offensive, « Plomb Durci » a, dans un premier temps du moins, autant convaincu les Israéliens de son bien-fondé qu'elle a échoué à convaincre les opinions occidentales ainsi que certains de leurs dirigeants politiques, creusant un fossé entre ces deux interprétations de sa légitimité. Ce fossé, s'il venait à s'agrandir, serait propre dans le long terme à fragiliser la portée du discours israélien et sa capacité d'action, minant ses possibilités de promouvoir, ne serait-ce que par pure tactique, l'idée de l'illégitimité de toute violence palestinienne et, du coup, le discours israélien sur le « terrorisme » palestinien – et permettant ainsi, plus largement, à des thèmes de justice de transition de se frayer un chemin dans les discours palestiniens et internationaux sur le conflit.

LE TERRORISME ET LES « TERRORTORIES »

Un des éléments clés – sinon, pourrait-on-dire, l'élément clé – du discours israélien, à la fois à l'époque contemporaine et depuis la fondation de l'Etat en 1948, a consisté en un énoncé ressemblant au suivant : *nulle forme ni*

manifestation de violence palestinienne à l'encontre d'Israéliens, ou de représentants ou représentations de l'Etat d'Israël, ne peut ni ne pourra jamais être comprise comme étant légitime, puisque toutes constituent du terrorisme, ou s'y apparentent par définition.

Les diverses formes de violence politique palestiniennes ont d'autant moins, bien entendu, pu être comprises dans le discours israélien comme étant une réaction aux violences exercées par l'Etat d'Israël sur les Palestiniens depuis 1967 du fait de l'occupation militaire de la Cisjordanie et de Gaza. La seule violence palestinienne acceptable serait, depuis Oslo, celle des forces de sécurité palestiniennes envers leur propre peuple – violence absolument conditionnelle ne serait-ce que du fait qu'Israël se réserve le droit de leur reprendre à tout moment le monopole de la violence, présenté de tout temps comme le droit forcément légitime de tout Etat à l'autodéfense, y compris préventive, et s'appliquant à ses ressortissants, ses colonies et son armée dans les territoires occupés.

C'est ainsi que certains ont pu ironiser sur les « Occupied Territories » – le plus souvent simples « Territories » (en hébreu, *chtakhim*) dans le vocabulaire courant israélien – comme étant des « Terrortories », c'est-à-dire (et ce que l'appellation soit ou non ironique) comme ne pouvant produire que du terrorisme de par leur nature, ou celle de leurs habitants, telles que celles-ci sont caractérisées dans le discours dominant israélien. L'appellation a ainsi été utilisée aussi bien par des Israéliens pour rejeter la possibilité que les Palestiniens puissent jamais abandonner l'usage de la violence, forcément illégitime de leur part, comme ironiquement par ces derniers pour souligner et déplorer le fait, d'une part, qu'aucune action politique de leur part ne saurait jamais être légitime aux yeux d'Israël ; et de l'autre, que la politique générée par la définition israélienne du « terrorisme » ne saurait produire autre chose que plus de violence politique palestinienne – voire que son but avéré serait de provoquer la violence même qu'elle prétend dénoncer, afin, précisément, de mieux la dénoncer.

Si l'on devait donc définir, d'une part, le terrorisme de la façon la plus

simple et la plus vaste, comme la *violence politique illégitime* et non simplement illégale (illégitime pour autant qu'elle provoque sciemment la terreur – et non pas seulement la mort ou blessure ou traumatisme voulus – de civils) ; et que l'on constate, d'autre part, que dans le discours israélien le plus courant, *nulle violence palestinienne à l'encontre d'Israël ou d'Israéliens ne saurait être légitime*, il apparaît que la logique de cette définition israélienne est de produire un huis-clos dans lequel fonctionner, huis-clos dans lequel nulle notion de justice de transition n'a vocation à jouer un quelconque rôle, puisque nulle injustice systématique ne saurait exister du fait de l'exercice de la violence israélienne – encore moins une injustice de type historique plutôt qu'aberrante et ponctuelle, nécessairement représentable et représentée comme « bavure ». Le droit des Israéliens à vivre en paix dans les frontières (sciemment indéfinies) d'Israël, comparé à celui des citoyens de tout autre Etat, *et ce quelles que soient les actions de cet Etat*, est ainsi la clé de voûte du consensus national israélien, sans laquelle celui-ci aurait vocation à s'écrouler, le mettant ainsi au-delà de toute remise en question. L'injustice ressentie de ce postulat, représenté comme justifiant un nettoyage ethnique réussi, est tout aussi patente dans le discours palestinien : elle leur nierait le droit à la résistance à l'occupation dérivé du droit international dans le cadre des droits à l'autodétermination et à l'autodéfense.

Cet énoncé israélien s'est ainsi étendu aux manifestations de violence (violence symbolique incluse) les moins évidemment politiques, la largeur de son éventail étant la meilleure démonstration de sa puissance et de son efficacité, mais aussi de sa nécessaire abstraction, désignant une motivation présumée plutôt que des actes en eux-mêmes. Les deux ouvriers palestiniens qui ont conduit leurs bulldozers dans la foule à Jérusalem les 2 et 22 juillet 2008 ont ainsi, dans l'instant même de leurs actes, été labellisés « terroristes » sans égard aux causes individuelles possibles de leurs actes et avant toute examen de celles-ci – entre autres raisons afin de prévenir toute justification politique au sens plus large de tels actes. Dans cet énoncé, donc,

the personal is political à un degré tout particulier. Une consonance politique est attribuée par défaut à toute action violente d'un Palestinien envers des Israéliens, qu'elle soit préméditée ou non. Ses causes sont ainsi censées être immuables et/ou incurables : le refus de la légitimité de l'Etat israélien, le désir de le détruire, voire (un discours auquel on ne s'intéresse pas ici, mais dont la puissance rhétorique est pérenne) une haine à l'égard des juifs, que ceux-ci soient en Israël, dans les territoires occupés ou ailleurs, du fait même qu'ils soient juifs, et ce, une fois de plus, quelles que soient leurs actions.

Israël s'assure ainsi de bien remplir à outrance le critère définissant tout Etat, critère qui permet d'en vérifier l'étendue: le monopole de la violence légitime, non seulement dans les frontières d'Israël proprement dites, mais également, et c'est l'élément crucial, dans les territoires qu'Israël occupe depuis 1967, Gaza inclus, en dépit du « désengagement » israélien de cette dernière en 2005. (On ne saurait attribuer aux maigres pouvoirs accordés par Israël aux forces de sécurité et policiers de l'Autorité Palestinienne dans les territoires occupés une quelconque dimension étatique, puisque, de nouveau, au-delà d'un certain type et d'un certain seuil de violence – celui-là, infiniment extensible, à partir duquel la violence est censée poser un danger à Israël ou à ses citoyens –, ce sont les forces israéliennes qui reprennent le contrôle, et ce sans devoir en demander une quelconque autorisation, fût-elle de pure forme.)

LA LOGIQUE DES ACCORDS D'OSLO : RAISON INSTRUMENTALE CONTRE RAISON DE PRINCIPE

L'absence de tout discours de justice de transition dans le discours dominant israélien est par ailleurs liée à la nature des accords d'Oslo de 1993, matrice persistante du conflit en dépit de leur échec. Les accords ont supposé un choix stratégique clair et plus ou moins explicite de la part des parties en présence d'une raison instrumentale contre une raison de principe – c'est-à-

dire, d'un discours et d'une finalité politique et discursive basés principalement sur les intérêts supposés des deux parties plutôt que sur une quelconque représentation de la justice historique, censée être une pierre d'achoppement empêchant l'initiation de tout processus politique en vue de règlement du conflit. Dans la pratique, ceci a impliqué la mise à l'écart des aspects discursifs du conflit, et par-dessus tout de la question des récits conflictuels israélien et palestinien, autrement dit, de thèmes dits de « vérité et réconciliation », dont les questions des réfugiés, des frontières et de Jérusalem. Celles-ci furent supposément laissées à plus tard, partant de la théorie qu'un processus strictement politique de négociations conduisant à une (très) relative (sinon, selon nombre de Palestiniens, illusoire) souveraineté palestinienne en Cisjordanie et à Gaza les rendrait, en renforçant la confiance entre les deux parties, plus faciles à approcher par la suite, voire même qu'il leur ferait perdre toute pertinence dans la perspective d'un règlement pacifique du conflit. Une réconciliation entre Palestiniens et Israéliens, pour autant qu'une telle réconciliation et non une simple séparation était l'objectif affiché du processus, était ainsi censée survenir à travers des arrangements politiques et non discursifs.

La logique d'Oslo a donc à la fois promu et été promue à travers un certain relativisme, dont l'essentiel était de chercher à réduire le potentiel de nuisance politique des diverses revendications discursives des deux parties – historiques, religieuses, de droit, personnelles et nationales, relevant de l'imaginaire comme du vécu – leur attribuant (dans les limites contraignantes de la finalité voulue) un caractère subjectif, et représentant ainsi ces revendications comme des embûches à tout processus de paix, pour autant qu'elles soient posées comme préalables à la négociation. Aujourd'hui, l'avis commun des deux parties est, pour des raisons évidemment diverses, que c'est cette logique, entre autres mais surtout, qui a conduit à l'échec du processus d'Oslo. Si une logique de principe revendiquant non plus des négociations selon les termes d'Oslo mais la justice historique a ainsi ressurgi côté palestinien, du côté israélien, c'est le

concept englobant de « terrorisme » qui a repris de plus fort sa place précédente pour combler le vide laissé par l'échec des négociations.

LE « TERRORISME » ET LA BANDE DE GAZA APRÈS LE « DÉSENGAGEMENT » ISRAÉLIEN DE 2005

Dans le discours courant israélien, donc, même un territoire palestinien soi-disant non-occupé, ou duquel l'occupation, tel que le concept est entendu dans le discours israélien, a cessé – dont l'exemple est évidemment la Bande de Gaza après le « retrait » de 2005, le Sud-Liban après 2000, occupation d'un autre Etat, relevant d'un paradigme quelque peu distinct – ne peut produire que du « terrorisme » et non de la violence légitime. Israël aurait le droit sinon le devoir de cibler un tel terrorisme préemptivement, de façons que ne tend à se permettre aucun autre Etat envers un autre, du moins de manière explicite ou soutenue, précisément parce qu'Israël n'occupe pas un Etat mais des « territoires » dont l'appellation est restée sciemment indéfinie dans le discours israélien. (On parle également dans certains cercles politiques, par exemple, de « territoires administrés », voire, dans la foulée de leur conquête, de « territoires renforcés ».⁽⁸⁾ La définition israélienne du terrorisme vis-à-vis de la Bande de Gaza n'a aucunement changé depuis le « retrait », à cette exception près que les colonies dans Gaza une fois démantelées ne pouvant plus être prises pour cible par les militants armés palestiniens, toute tentative de résistance violente depuis Gaza à ce qui reste, pour la population de Gaza comme pour le droit international, une occupation militaire, se porte nécessairement sur les populations israéliennes environnantes, seules cibles israéliennes à présent à portée de la violence politique palestinienne depuis Gaza.

Le génie du retrait israélien aura donc été de confiner toute violence politique palestinienne depuis Gaza dans une définition du terrorisme moins complexe et spécifique, plus large, et surtout plus puissante et efficace envers un discours occidental, qu'elle ne pouvait prétendre l'être

précédemment. La contrepartie de l'évacuation des colonies de Gaza (qui n'a pas modifié pas le contrôle effectif du territoire, élément clé définissant l'occupation dans le droit international), a également été l'évacuation de toute pertinence d'un discours concernant Gaza centré sur la justice, encore moins sur la justice de transition – remplacé une fois pour toutes, du moins dans le discours israélien et ceux les plus influencés par celui-ci, dont le discours états-unien, par l'équation absolue « violence depuis Gaza = terrorisme ».

Le « retrait » pourrait donc être analysé comme ayant rempli un objectif israélien de longue date : évacuer non pas seulement les colons voire l'occupation militaire « directe » mais bien, de la façon la plus totale depuis 1948 toute dimension historique des représentations de la violence palestinienne en ce qui concerne Gaza mais également plus largement les Palestiniens en général, et ce autant envers les propres citoyens d'Israël qu'envers un public occidental. Cette évacuation est ainsi devenue plus convaincante qu'elle ne pouvait l'être jusqu'à présent, entravée comme elle l'était par la représentation problématique des colonies envers ces deux publics, et principalement envers le public occidental. L'histoire de la violence palestinienne provenant de Gaza pouvait à présent commencer, ni en 1967 (expliquée comme elle a pu l'avoir été par la résistance à l'occupation militaire,) encore moins en 1948 – mais bien en 2005. Israël devint ainsi vis-à-vis de Gaza, soit (le discours préféré) un Etat conventionnel ciblé par une violence aveugle, intolérable, injustifiable, et, surtout, inexplicable puisque déhistoricisée ; soit voire également (pour d'autres publics) redevint, du moins en rapport à Gaza, l'Etat qu'il est communément censé avoir été de 1948 à 1967, avant l'occupation, sinon depuis: une « villa dans la jungle » selon les termes d'Ehoud Barak, cernée d'Arabes niant son droit même à l'existence dans quelques frontières que ce soit. La violence palestinienne depuis Gaza se déroulant à présent nécessairement en territoire israélien, l'analogie pouvait être présentée à un public américain, telle qu'elle l'a été avec grand succès lors de « Plomb

Durci », comme étant à des roquettes tirées sans raison (toute justification étant représentée comme inimaginable et, partant, caduque) depuis Tijuana sur San Diego, analogie coupant court à toute mise en perspective historique, fût-elle seulement de l'histoire depuis 2005, voire même celle des six mois de la trêve qui a précédé « Plomb Durci ». ⁽⁹⁾ C'est vers les nouvelles difficultés inhérentes à ce type de représentation, et à la politique qui l'a accompagnée, qui ont atteint leur sommet lors de « Plomb Durci », que cet article se tourne à présent, suggérant qu'en cherchant à éviter par tous les moyens le discours de justice de transition, Israël pourrait plus que jamais encourir le risque de rendre caduque la portée de tout autre discours.

« PLOMB DURCI » ET LA DÉFINITION DU TERRORISME

La définition israélienne du terrorisme a donc quelque peu buté ces derniers temps sur la situation sans précédent créée suite au « retrait » de l'armée israélienne et des colonies de la bande de Gaza, de façon rendue particulièrement claire au cours de l'offensive israélienne dans le territoire en décembre 2008 et janvier 2009, à la suite d'une trêve de six mois pendant laquelle (jusqu'au 4 novembre 2008) un nombre relativement infime de roquettes ont été tirées depuis Gaza, et ce selon toute logique par des organisations autres que le Hamas, qui chercha, comme tout souverain, à monopoliser la violence depuis son territoire.

Les confusions engendrées par le nouveau statut de la bande de Gaza se sont faites ressentir dans le langage employé par le pouvoir et les médias israéliens pour décrire la violence s'y déroulant ou en provenant. Un article de *Haaretz* du 6 janvier 2009 signé de son chroniqueur militaire, Amos Harel, énonçait ainsi que la bande de Gaza était remplie de « terroristes et guérilléros ». ⁽¹⁰⁾ Il n'était pas clair, de par cet énoncé – provenant d'un chroniqueur, et d'un journal, dont le poids dans la définition israélienne des « terroristes » par rapport au monde occidental ne saurait être sous-estimé – si les deux catégories étaient séparées : c'est-à-dire, s'il y avait, d'une part,

des « terroristes » – ceux, par exemple, tirant des roquettes sur Israël – et de l'autre, des « guérilléros », qui pourraient, par exemple, être considérés comme ne faisant que défendre leur territoire d'une invasion militaire, comme on peut supposer que même Harel et les lecteurs de *Haaretz* puissent, du moins en théorie, leur en accorder le droit.

« Plomb Durci » a par ailleurs souligné de façon particulièrement aiguë les difficultés de l'entendement israélien du terrorisme décrit ci-dessus, et ce à plusieurs égards. En mettant la possibilité de cibler tout objectif militaire israélien hors de portée des militants du Hamas (et autres) depuis Gaza, Israël a dans la pratique garanti que toute action violente de leur part ne saurait plus être équipée qu'au seul terrorisme. Lorsque soldats et colonies étaient présents à Gaza, le discours selon lequel des attaques contre ceux-ci (ainsi que, dans une mesure infiniment moindre mais néanmoins ayant une certaine portée, contre les colons eux-mêmes, dont le caractère civil pose question à nombre d'observateurs, y compris occidentaux) rentraient dans le droit légitime à la résistance pouvait jouer un certain rôle au-delà du discours palestinien, rôle propre aux objets en puissance : des objectifs militaires en territoire occupé. Depuis le « retrait », quasiment nulle part sinon dans certains discours arabes et palestiniens les roquettes et tirs de mortier depuis Gaza n'ont pu être ainsi justifiés comme étant destinés à un quelconque objectif militaire, et pouvant ainsi prétendre échapper à la désignation de terrorisme.

La considérable force symbolique voire même, pourrait-on-dire, discursive des roquettes tirées depuis Gaza depuis le « désengagement » israélien de 2005 a néanmoins créé un problème d'un type nouveau pour Israël et sa définition du terrorisme, problème qui semble à même de mettre en péril son récit concernant la violence palestinienne plus largement. Les causes possibles – et donc toute possibilité de penser une légitimité – des attentats suicides du Hamas en Israël n'ont jamais reçu l'attention internationale des tirs de roquettes, dont la portée militaire manifestement dérisoire, et le très faible nombre de victimes qu'elles ont causées, a su

intriguer nombre de commentateurs quand au résultat escompté. Sachant qu'Israël ne pouvait que répliquer avec une force militaire démesurément plus grande à toute attaque sur son territoire, le résultat escompté par le Hamas et autres a donc été de plus en plus compris comme étant essentiellement symbolique, cherchant à souligner un grief qu'il pourrait convenir d'examiner pour autant que celui-ci ne soit plus l'occupation telle qu'elle existait avant 2005. L'impératif que ce grief reste, faute d'être reconnu, au moins continûment souligné pour les publics israélien et international dépasserait, aux yeux du Hamas, voire de la majorité des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza qui l'ont élu, celui de n'encourir aucune perte civile palestinienne, pertes quasi inévitables dans les faits dans toute action militaire israélienne à Gaza.

De là la portée du discours du chef du bureau politique du Hamas, Khaled Mecha'l, destiné à un public occidental dans un point de vue paru dans le très respectable quotidien britannique *The Guardian* lors de « Plomb Durci » – et dont la parution même tend à suggérer que ces arguments, aussi tabous soient-ils toujours pour l'heure dans un discours occidental, sont considérés comme pouvant avoir, de l'avis de Mecha'l (ou de quiconque écrit ses articles en anglais) et, l'on peut supposer dans une certaine mesure, du *Guardian* lui-même, une certaine portée rhétorique, voire une portée rhétorique certaine. Mécha'l écrivait, à propos du cessez-le-feu... : « Après la politique de mort lente [le blocus de la Bande de Gaza] vint le bombardement... Israël apprécia une période de calme. Notre peuple n'en eût pas. Israël et ses sponsors américains et européens veulent que nous soyons tués en silence. Mais nous ne mourrons pas en silence. »⁽¹¹⁾ Bien peu de commentateurs occidentaux ont pu suivre Mécha'l au point de considérer les roquettes comme la seule forme de résistance « militaire » possible à un blocus dont il est largement convenu qu'il crée pour les Palestiniens de Gaza une situation intolérable ; mais l'argument que les Palestiniens mourraient avec ou sans roquettes, et que celles-ci pourraient ainsi être considérées comme n'étant une protestation que contre leur condition et non contre

l'existence d'Israël en soi, a fait quelques émules.

De là aussi le discours de nombreux Palestiniens (et tout spécialement de Palestiniens de Gaza) n'ayant rien à voir avec le Hamas en soi au-delà des relations d'un citoyen envers son gouvernement légitimement élu. Selon ceux-ci, les tirs de roquettes seraient non seulement légitimes mais nécessaires, non pas (du moins pas nécessairement) du fait d'une quelconque velléité de recouvrer les territoires perdus en 1948 plutôt qu'en 1967 – c'est-à-dire, de revendiquer le territoire de l'Etat d'Israël même – mais bien plutôt en tant que violence symbolique par excellence, *du fait même* du manque radical de précision de ces roquettes – manque de précision si décrié par Israël et les organisations des droits de l'homme. Les roquettes, dans ce discours, pourraient ainsi avoir pour utilité principale de démontrer à un public occidental l'impossibilité d'atteindre quelque objectif militaire israélien que ce soit (sinon de manière fortuite, et ce abstraction faite du discours nécessairement triomphaliste des militants eux-mêmes) – tout en soulignant le caractère intolérable de la condition nationale palestinienne dont Gaza ne serait ici que le symbole le plus patent – « l'enfer national », selon les termes d'Edward Said.

Une fois n'est pas coutume, cette forme de violence palestinienne a ainsi eu pour effet, non pas simplement de délégitimer un peu plus le discours national palestinien aux yeux de l'Occident, mais, en partie, d'orienter le regard occidental vers les arguments de celui-ci, tout au moins vis-à-vis de Gaza. Le fait que ce soit Israël et non le Hamas qui ait rompu le cessez-le-feu par une attaque du 4 novembre 2008 ; le fait que les très rares roquettes tirées pendant le cessez-le-feu avant ce moment n'étaient pas le fait du Hamas ni sans doute n'étaient, selon toute logique politique et militaire, contrôlables par celui-ci, qui avait tout intérêt à les prévenir; le fait qu'Israël n'avait jamais respecté ses obligations attenantes au cessez-le-feu d'ouvrir les passages frontaliers, ne sont pas passés totalement inaperçus. Plus largement, le fait même qu'Israël ait fait de Gaza un prototype de l'occupation militaire sans perte de soldats a conduit à faire de Gaza plus

qu'auparavant un objet d'étude distinct, objet sur lequel le débat a rarement été aussi vif depuis 1967, remettant le discours palestinien au premier plan du conflit, alors même qu'Israël avait cherché, en se « retirant » de Gaza, à le marginaliser.

D'autre part, l'offensive à Gaza a peut-être pointé les limites du discours israélien sur le « terrorisme » et les méthodes qui l'accompagnent de façon plus générale. Comme l'a écrit l'historien (ayant grandi en Israël) Gabriel Piterberg, « l'attaque israélienne sur Gaza pourrait bien porter un coup fatal à l'un des outils les plus efficaces de son kit de propagande : l'image du soldat israélien moralement admirable, 'tirant et pleurant' » [en hébreu, *bokhim ve-yorim*]... peut-être qu'avec le recul, l'attaque sur Gaza sera perçue comme l'action d'un pouvoir colonial à court d'idées, pas si différent à ce titre de la France dans les dernières phases de la guerre d'Algérie. »⁽¹²⁾ Les éléments d'un tel constat sont à chercher, entre autres, dans la démesure de « Plomb Durci », mettant à mal comme dans peu de cas précédents la portée du discours qui le justifie, du moins au regard du public occidental, le plus concerné puisque le plus à même d'être influencé.

Les efforts des partisans d'Israël pour expliquer et défendre l'intervention dans les principaux médias occidentaux témoignent bien d'une certaine démesure du discours nécessaire à la démesure autoproclamée de l'action militaire. L'historien Mark LeVine pointait ainsi, dans un article intitulé « Qui sauvera Israël de lui-même ? », la dimension extraordinaire des « nombreuses déclarations désinvoltes de politiques et généraux israéliens de premier rang, dont la ministre des Affaires Etrangères Tzipi Livni, refusant de distinguer entre les populations et institution civiles et les combattants – selon les termes de Livni, 'Le Hamas ne le fait pas... et nous ne devrions pas le faire non plus.' »⁽¹³⁾ Le « nouvel historien » israélien d'ordinaire le plus circonspect, Avi Shlaim, en tira de même des conclusions tendant à rendre l'usage israélien du concept de terrorisme quasi caduc en le vidant de sens: « Le problème avec le concept israélien de la sécurité est qu'il nie la sécurité ne serait-ce que la plus élémentaire à la communauté d'en face... Un « rogue

state » viole couramment le droit international, possède des armes de destruction massive et pratique le terrorisme – *l'usage de la violence contre des civils à des fins politiques*. Israël remplit chacun de ces critères ; la définition lui va à la lettre, et il lui faudra s'y faire. »⁽¹⁴⁾ Shlaim, évidemment, cherchait à éviter l'objection que la violence exercée par un Etat – par définition légitime dans certaines limites – ne saurait être assimilée au terrorisme, en ajoutant au concept les caractéristiques étatiques qui constituent le concept de « l'Etat voyou ».

L'intérêt d'une telle appellation apparaît du fait que même la définition du terrorisme offerte par le Département d'Etat américain dans son rapport annuel *Patterns of Global Terrorism* de 2001 résisterait sinon difficilement aux caractéristiques de l'offensive « Plomb Durci » et du discours qui l'a précédée et accompagnée : « Le mot 'terrorisme' signifie la violence préméditée et politiquement motivée perpétrée contre des objectifs non-combattants par des groupes infranationaux ou des agents clandestins, d'habitude destinée à influencer un public. »⁽¹⁵⁾ Que la violence de « Plomb Durci » ait été préméditée, ne serait-ce qu'en anticipation de la fin programmée de la trêve en décembre 2008, n'a guère fait de doute pendant et depuis, de l'aveu même de dirigeants israéliens. Dans un entretien avec le grand quotidien israélien *Yediot Aharonot* en octobre 2008, le Major-Général Gadi Eisenkot disait ainsi, à propos d'une hypothétique intervention future dont il est apparu par la suite qu'elle était déjà prévue au moment de l'entretien: « Nous userons de force *disproportionnée* contre *chaque village* duquel on tire sur Israël, et causerons d'immenses dommages et destructions. De notre point de vue [ces villages] sont des bases militaires. Ceci n'est pas une suggestion. Ceci est un plan qui a déjà été autorisé. »⁽¹⁶⁾ Que la violence de « Plomb Durci » ait été politiquement motivée est un élément acquis par le droit autoproclamé d'Israël à l'autodéfense. La question centrale (au-delà du fait qu'Israël soit un Etat) serait donc de savoir si elle a été perpétrée – de façon « préméditée » – contre des objectifs non-combattants, argument auquel Israël a eu à faire face de façon particulièrement aiguë lors de cette

offensive, du fait non seulement de la disproportion absolue des pertes civiles palestiniennes, mais également du discours de certains de ses responsables.

Il n'est pas besoin de noter la contradiction explicite entre le raisonnement d'Eisenkot et le droit international pour qu'elle pose problème à l'égard de toute définition du terrorisme. Les plus grands commentateurs médiatiques expliquant et/ou justifiant ce raisonnement pour des publics occidentaux une fois « Plomb Durci » commencée ont risqué de tomber, serait-ce malgré eux, dans les mêmes travers, en analysant la place des objectifs non-combattants dans la stratégie israélienne. Le chroniqueur international vedette du *New York Times*, Thomas Friedman, décrivait ainsi la logique israélienne dans un article intitulé « Les buts d'Israël à Gaza ? », en référence au précédent de la guerre du Liban de 2006, évitant soigneusement de prendre parti mais cherchant manifestement à légitimer la stratégie israélienne telle qu'il l'analysait, ou du moins n'en rejetant nullement la possible légitimité:

La contre-stratégie israélienne [contre les fusées du Hezbollah] consistait à utiliser son armée de l'air pour pilonner le Hezbollah et, tout en ne visant pas directement les civils libanais avec lesquels le Hezbollah était entremêlé, d'infliger des dommages matériels et des pertes [humaines] collatérales au Liban en général. Ce n'était pas joli, mais c'était logique. Israël a essentiellement fait valoir que, confronté à un acteur non-étatique, le Hezbollah, niché parmi les civils, la seule source de dissuasion à long terme était d'infliger suffisamment de douleur aux civils – les familles et employés des militants – pour contenir le Hezbollah dans le futur... Si Israël cherche à « éduquer » le Hamas, en infligeant un lourd tribut de morts de militants du Hamas et de lourdes douleurs aux populations civiles... Israël a peut-être atteint ses buts.⁽¹⁷⁾

Dans l'analyse même de dirigeants et partisans d'Israël, donc, ces objectifs

non-combattants (même s'ils restaient, au niveau du discours du moins, liés au Hezbollah par des liens non-militaires) faisaient déjà partie de la stratégie militaire d'Israël lors de la guerre du Liban de 2006. Tout au moins, l'impossibilité soulignée de distinguer pleinement entre cibles militaires et civiles, propre à tout combat contre une guérilla en zone habitée, impliquait *nécessairement* des pertes civiles, à la fois acceptables, et dont le résultat, quoique non voulu, aurait un bénéfice militaire, voire que la dissuasion qu'elles impliqueraient constituerait le seul bénéfice militaire substantif atteignable. La logique est apparue dans un lapsus d'une porte-parole du gouvernement d'alors, Miri Eisen, qui déclara à CNN qu'« il y a une organisation terroriste [le Hezbollah] qui s'est cachée à l'intérieur des civils [inside the civilians] partout au Sud-Liban et à Beyrouth »⁽¹⁸⁾... Dans le discours médiatique israélien, elle se doit d'être formulée avec plus d'euphémisme, mais est bien présente : en rapport à « Plomb Durci », l'universitaire de Haïfa spécialisé dans les questions de sécurité Dan Shiftan écrivait, également dans *Yediot Aharonot* :

La guerre à Gaza visait à empêcher que ne se fortifie l'idée que la résistance par les roquettes... est l'arme fatale contre laquelle Israël ne peut rien. Mais nous pouvons et devons prouver que même si Israël n'y a pas de solution opérative, il possède bien une réponse stratégique à ce défi.

Cette réponse stratégique est une volonté politique (au-delà des capacités militaires) de semer la destruction de façon disproportionnée et de toucher les biens qui tiennent à cœur à ceux qui tirent des roquettes.⁽¹⁹⁾

Par « les biens » (« the assets ») on ne peut guère que comprendre, comme le fait Friedman, les familles des militants. Une telle stratégie semble bien annoncer, dans le discours israélien, la « mort du [concept du] civil » perçue par Derek Gregory dans la politique israélienne lors de la guerre du Liban de 2006.⁽²⁰⁾ Mais une telle « mort du civil » risque également de signer l'arrêt

de mort définitif du concept même de terrorisme, les résultats des deux méthodes employées – le terrorisme selon sa définition la plus communément admise, et le ciblage des « biens qui tiennent à cœur » aux terroristes – ne se ressemblant que trop : la mort de civils innocents.

Au-delà de cette « mort du civil », et parmi les autres directions rhétoriques problématiques provoquées par cette offensive, on pourrait également citer un point de vue dans *Le Monde* signé du Président du Consistoire central [des juifs] de France, Joël Mergui, le 15 janvier 2009, reprenant l'argumentaire israélien mais y ajoutant des analogies pour le moins problématiques : « Quel pays a mis autant de moyens pour prévenir les civils avant une attaque ? Des milliers de tracts sont systématiquement largués par les avions israéliens pour prévenir la population civile de l'imminence d'une attaque ciblée. La réciproque est-elle vraie ? »⁽²¹⁾ Outre la quasi-impossibilité (et, partant, l'illégitimité présumée) de toute attaque palestinienne ciblée depuis Gaza à la suite du « désengagement », le danger d'un tel questionnement est de rappeler (surtout à un public français) les célèbres paroles du dirigeant du FLN Larbi Ben M'Hidi : « Donnez-nous vos avions et vos bombardiers, nous vous donnerons nos couffins. »

La différence soulignée par Mergui portant sur le fait de prévenir ou non les civils du danger qu'ils encourent, on imagine aisément l'argument des lanceurs de roquettes selon lequel une telle notification serait impossible vu les moyens à leur disposition, et que l'objet principal de cet argument serait, de nouveau, de retirer à l'occupé toute possibilité militaire légitime de combattre l'occupation, le forçant ainsi à accepter l'inacceptable selon, non seulement ses propres termes, mais bien ceux du droit international. L'analogie algérienne a d'ailleurs été citée de façon grandissante dans le discours sur « Plomb Durci ». Sa pertinence, en deçà de toute comparaison historique entre les scénarios algériens et palestiniens, pourrait se résumer au fait que les roquettes de Gaza, constituant l'arme du faible par excellence (et donc, à ce titre, l'exemple même des problèmes conceptuels soulevés par le terrorisme), en soulignent également sa force. Leur potentiel militaire étant

dérisoire, leur impact politique serait considérable du seul fait qu'il démontre, et peut démontrer à satiété par l'envoi d'une seule roquette après tout cessez-le-feu, qu'Israël n'a pas les moyens militaires de protéger ses citoyens de façon permanente – c'est-à-dire, qu'Israël échoue dans la responsabilité première et incontournable d'un Etat envers ceux-ci.

Dans une telle perspective, la seule solution à l'envoi de roquettes serait ainsi la négociation, non plus avec l'Autorité Palestinienne, mais bien avec le Hamas – c'est-à-dire une nouvelle révolution dans le concept israélien de « terrorisme ». A l'argument que le Hamas « prend en otage » les Palestiniens, les utilisant comme boucliers humains, une des répliques a été que les Palestiniens ont élu le Hamas comme gouvernement – c'est-à-dire, en quelque sorte, que le Hamas serait inséparable, depuis janvier 2006, du peuple palestinien, en étant les représentants les plus légitimes. Ceci souligne une nouvelle fois la difficulté croissante du discours israélien à séparer les objectifs militaires des autres dans le discours comme dans la pratique. Une des premières attaques de « Plomb Durci », contre une cérémonie de remise des diplômes à des policiers, a ainsi été des plus problématiques. Ces policiers – fussent-ils aux ordres du gouvernement du Hamas – ne pouvaient être que difficilement représentés comme étant des militants du Hamas au sens propre, ne ressemblant guère à des commandos lançant des roquettes, mais bien plutôt à des agents de l'ordre public nécessaires à toute politique souhaitant empêcher le lancement de roquettes.

Il n'y a pas lieu de juger de l'impact que peuvent avoir de telles réserves sur la politique des gouvernements soutenant Israël ou lui permettant de poursuivre ses offensives jusqu'à leur terme autodésigné (comme il avait précédemment été fait pendant l'offensive contre le Liban en 2006, puis de nouveau lors de « Plomb Durci ») pour constater que la dynamique rhétorique de ces réserves a quelque peu évolué du fait de cette dernière. Si nulle personnalité occidentale de premier plan n'a pu s'aventurer à justifier explicitement les tirs de roquettes, justification toujours synonyme de suicide

rhétorique dans le discours occidental, l'évacuation du discours historique qui a consisté à faire des tirs de roquette le point de départ du récit israélien en a gêné plus d'un, les conduisant précisément à la fois à s'interroger sur le bien-fondé du récit et du discours israélien d'une part, et, de l'autre, à s'intéresser aux circonstances du blocus imposé à la bande de Gaza durant la trêve, attention tout sauf favorable à Israël.

LA JUSTICE DE TRANSITION, SEULE ISSUE DE LA VOIE SANS ISSUE DU « TERRORISME » ?

Quel rôle, dans ce discours israélien si verrouillé contre toute suggestion qu'il puisse lui-même pâtir d'un quelconque manque de cohérence ou de légitimité, pourrait donc revêtir tout concept de justice de transition – concept qui impliquerait l'impossible reconnaissance d'une faute commise à l'égard des Palestiniens? A priori, aucun – car c'est bien l'intérêt de la définition israélienne du terrorisme palestinien examinée ci-dessus que de légitimer préemptivement toutes les actions de l'Etat israélien envers les Palestiniens des territoires occupés (dont – sinon tout spécialement – celles dénoncées, par les Palestiniens comme par leurs partisans étrangers et le droit international, comme relevant du terrorisme d'Etat), par l'argument de la légitime défense, le plus souvent préventive. Nulle injustice fondamentale nécessitant réparation ne peut donc par définition, dans les paramètres d'un tel discours, avoir été faite aux Palestiniens du fait de l'occupation depuis 1967, l'occupation étant représentée comme étant la conséquence d'une guerre « défensive » entraînant un danger existentiel – ni, *a fortiori*, du fait des événements de 1948. La « Loi Intifada » approuvée en 2005 et exonérant préemptivement l'Etat israélien de responsabilité pour les actions de ses soldats dans les territoires occupés témoigne bien de cette logique, même si cette extension sans précédent du domaine de l'impunité israélienne dans les territoires occupés a été invalidée par la suite par la Cour Suprême, au grand dam du gouvernement qui a cherché à la réinstaurer.⁽²²⁾

La question de l'usage de la justice de transition est évidemment définie par sa finalité supposée. Le processus d'Oslo a suivi le discours israélien en posant en préalable à tout processus de négociation la seule finalité à celui-ci acceptable à Israël, du moins en théorie : la solution des deux Etats. Son échec a entraîné, dans le discours palestinien et d'autres, un revirement radical : l'analyse et l'exigence selon lesquelles la discussion de la justice historique doit précéder toute négociation puisqu'elle en déterminerait nécessairement à la fois le succès et l'issue. Pour nombre de Palestiniens, la justice de transition relève principalement, sinon essentiellement, d'une revendication : non pas la création d'un Etat palestinien, mais bien l'obtention d'excuses formelles de la part d'Israël pour les événements de 1948, excuses qui constitueraient une acceptation implicite du droit au retour des réfugiés de 1948, et donc du récit palestinien. Cette exigence découle de plusieurs impératifs. D'une part, de telles excuses pourraient, ne serait-ce de façon purement symbolique, signifier aux Palestiniens que leurs souffrances depuis 1948 n'ont pas été en vain. Même si elles ne peuvent être effacées, leur reconnaissance publique comme ayant été illégitimes, et la reconnaissance rétroactive du discours palestinien sur 1948 qu'elle impliquerait, nécessairement sinon explicitement, pourrait permettre aux Palestiniens le recouvrement d'un seuil de dignité seul apte à leur permettre de s'abstenir du « terrorisme » dans la définition israélienne.⁽²³⁾

Si ce scénario, et donc toute notion de la pertinence de la justice de transition, reste un anathème total au regard du discours israélien dominant, qui n'y voit qu'une reformulation du droit au retour, et l'incarnation la plus récente d'un désir de « détruire Israël » qui serait contenu dans celui-ci, les Palestiniens en ont de plus en plus compris l'utilité rhétorique et tactique. D'une part, un tel discours ne nécessite aucun jugement sur la légitimité ou non de la violence palestinienne, sinon un simple constat de l'injustice faite en 1948 ; il permet même aux Palestiniens de condamner la violence comme contre-productive, au prix de l'acceptation par leurs interlocuteurs de la pertinence persistante de l'analyse de ses causes. De l'autre, l'insistance sur

les évènements de 1948, en cherchant à recentrer le débat sur l'histoire et le récit sur la dépossession des Palestiniens effectuée en 1948 et perpétuée depuis plutôt que sur la seule occupation militaire commencée en 1967, pointe le caractère exceptionnel des circonstances de la création d'Israël et des limites ethnico-religieuses de sa démocratie, souvent à grand renfort d'analogies liées à de récents « nettoyages ethniques ». Un exemple typique de ce discours provient de l'universitaire palestino-américain George Bisharat :

Il n'y aura pas de paix véritable ou durable dans la région jusqu'à ce qu'Israël admette finalement la vérité si longtemps niée, accepte sa responsabilité morale et s'excuse pour son exil forcé des réfugiés palestiniens il y a 55 ans... Plus difficiles à surmonter [que le refus israélien du récit palestinien de 1948] sont les peurs israéliennes des conséquences d'une telle admission, en particulier le possible retour de grands nombres de Palestiniens en Israël, et la menace envers l'identité juive de l'Etat qui irait de pair. Mais d'établir un Etat exclusif [explicitement destiné aux juifs] dans le pays d'un autre peuple n'est peut-être pas un « droit » qui mériterait protection. Reprendre des réfugiés, qui formeraient une minorité palestinienne en Israël plus large qu'il n'a été jugé idéal pour les juifs, est peut-être le prix qu'Israël devra payer s'il souhaite établir un Etat juif en Palestine arabe.⁽²⁴⁾

Tout le soin de nombre d'intellectuels palestiniens ces dernières années, et tout particulièrement ceux, dont Edward Saïd, jouissant du public occidental le plus étendu, a été de chercher à utiliser l'échec du processus d'Oslo pour recentrer le discours concernant le conflit sur le terrain de la justice de transition – c'est à dire, sur celui de l'histoire et du discours historique – par tous les moyens rhétoriques, et ce en marge du discours militant sur le droit au retour auquel l'échec d'Oslo a donné un essor sans précédent.⁽²⁵⁾ Ces exhortations ont été énoncées sans grand espoir de convaincre les juifs

israéliens, et encore moins un quelconque gouvernement israélien, de la nécessité d'un tel processus – mais bien dans le but de rendre le discours israélien sur 1948 intenable en en démontrant l'exceptionnalité et le caractère aberrant, dans le contexte, non seulement du droit international, mais de l'émergence d'un climat discursif et politique plus général d'excuses publiques pour des méfaits coloniaux (Australie...) et de retour des réfugiés déplacés par les guerres (Kosovo...) Certains ont cherché à mettre en avant, comme le fait Bisharat (ne serait-ce qu'en preuve de bonne volonté envers les publics occidentaux qu'ils cherchent à convaincre) l'absence de réel danger pour Israël de retour massif des réfugiés. Ils n'ont fondamentalement, néanmoins, ni pu, ni souhaité, occulter la contradiction absolue d'une telle revendication avec la perpétuation du sionisme (à séparer de la perpétuation de ses effets historiques : la création d'une communauté politique qu'on pourrait nommer « hébraïque » en Israël) – et donc la remise en question de sa légitimité qu'Israël cherche à tout prix à éviter.

Si le terrorisme palestinien contemporain, dont les roquettes depuis Gaza constituent l'exemple le moins ambigu puisque le plus systématique et délibéré, n'est pas, dans cette interprétation la solution requise pour amener les Israéliens sur le terrain d'une histoire, celle de 1948, dont ils cherchent à nier la pertinence, il contribue néanmoins, à sa façon fort discutable, au constat, d'abord palestinien mais de plus en plus étendu, que la justice de transition, et non la logique d'Oslo, serait à terme la seule solution au conflit. Il repose au discours israélien dominant la question du « pourquoi nous haïssent-ils ? », et rend intenable la réponse préférée qui a permis à Israël jusqu'à présent d'éviter toute discussion et examen de conscience majeur de la signification des événements de 1948 : que le simple « retrait » des territoires occupés tel qu'il a été effectué à Gaza en 2005 puisse suffire à délégitimer une fois pour toutes toute violence palestinienne aux yeux d'un public international, et principalement du public américain. La seule « solution » permanente à un tel terrorisme serait dès lors d'en aborder les

raisons profondes et non pas simplement ponctuelles, telles le blocus de Gaza : celles, justement, relevant de la justice de transition, et qui seules pourraient ôter tout intérêt politique à l'envoi périodique de roquettes sur le sol israélien.

Les limites d'une solution militaire à ce problème, engendrées par la définition englobante israélienne du terrorisme, transparaissent ainsi dans un entretien avec l'historien palestinien Saleh Abdel Jawad de l'université de Bir Zeit publié par *Le Monde*: « le gouvernement israélien devrait pourtant savoir combien c'est une erreur de ne pas laisser un seul espoir à son ennemi. »⁽²⁶⁾ Cette analyse renvoie à la célèbre citations d'un responsable israéliens, et donc à la fois à la politique et à l'action militaire israélienne qui ont depuis semblé démontrer la mise en pratique de cette analyse comme seule politique israélienne envisagée et envisageable. Celle-ci provient de Dov Weisglass, conseiller du premier ministre israélien d'alors, Ariel Sharon, à propos du « désengagement » :

Une fois les négociations commencées, il est très difficile de les arrêter, [et] le résultat serait un Etat palestinien avec le terrorisme en prime... Le 'désengagement' est en fait du formaldéhyde. Il fournit la quantité de formaldéhyde nécessaire pour garantir qu'il n'y aura pas de processus politique avec les Palestiniens... Ce que j'ai de fait arrangé avec les Américains est que les colonies... ne reposeront question que lorsque les Palestiniens seront devenus des Finlandais... L'importance de ceci est le gel du processus politique. Et lorsqu'on gèle ce processus, on empêche la création d'un Etat palestinien et on empêche toute discussion sur les réfugiés, les frontières et Jérusalem. Dans les faits, tout ce qui relève d'un Etat palestinien, avec toutes ses conséquences, a été écarté de l'agenda politique jusqu'aux calendes grecques.⁽²⁷⁾

De même, lors de « Plomb Durci », la teneur des tracts israéliens lâchés sur la bande de Gaza pourrait se résumer à leur phrase finale : « Abandonnez ».

En obérant sciemment toute perspective de processus politique pour les Palestiniens, le « désengagement » de Gaza a pu leur ôter du même coup toute motivation à long terme de ne pas avoir recours à la violence, le résultat d'une politique non-violente semblant à la plupart aboutir en une situation inchangée sinon aggravée. Mais, ayant ôté tout crédit à l'argument que la négociation puisse apporter aux Palestiniens le strict minimum que puissent revendiquer leurs dirigeants s'ils souhaitent le rester, l'absence de réponse israélienne à long terme à cette violence, mis à part des offensives militaires ponctuelles telles « Plomb Durci » ou la réoccupation pure et simple de la bande de Gaza sur le modèle de celle du Sud-Liban entre 1982 et 2000, renvoie à terme non seulement les Palestiniens mais également l'opinion internationale, et à terme l'opinion israélienne, à une forme de justice de transition comme seule échappatoire possible à cette violence, et comme seule solution possible au problème posé par tout discours désignant terrorisme et terroristes. Si une commission « vérité et réconciliation » n'est donc pas d'actualité, les dynamiques du conflit ainsi analysées peuvent faire supposer qu'un tel processus sera, d'une forme ou d'une autre, le seul préalable possible à son règlement ultime.

POSTSCRIPT

L'impact à terme de « Plomb Durci » sur la viabilité du discours israélien concernant le « terrorisme » ne saurait être évalué avant de nombreux mois sinon des années. Il est toutefois utile de chercher à interpréter les évolutions dans les mois qui ont immédiatement suivi l'offensive. Pendant cette période la conviction de l'opinion publique israélienne (dont le soutien pour l'offensive lorsqu'elle était en cours brisait, selon les enquêtes, tous les records) que celle-ci avait été un succès, ne serait-ce que du fait du faible coup en pertes humaines côté israélien, étant donné la stratégie affichée de disproportion analysée plus haut, s'est nettement refroidie. Les tirs réguliers de roquettes qui ont suivi ; les pauses dans ces tirs, démontrant de nouveau

que le Hamas est le seul à même de les arrêter, et que ces tirs constituent donc une tactique éminemment politique plutôt que de violence aveugle, ainsi que souhaiterait la représenter Israël ; la défaite du gouvernement ayant ordonné « Plomb Durci » aux élections qui ont immédiatement suivi, suggérant que la stratégie de l'attaque disproportionnée ne se traduit pas (du moins nécessairement) en gains électoraux, mais plutôt le contraire, du fait que son bien-fondé n'est apparent qu'au moment de l'offensive; ou même la décision de la Grande-Bretagne de chercher à renouer des liens avec le Hezbollah, ont toutes paru désavouer ses perspectives de succès.

Par ailleurs, l'attention sans grand précédent portée au discours israélien du fait, entre autres, de la nécessaire longueur de l'offensive (nécessaire afin qu'elle puisse bien être disproportionnée) porte à supposer que « Plomb Durci » restera dans les mémoires occidentales plus que d'autres offensives précédentes. Le goutte-à-goutte de révélations concernant le comportement des soldats israéliens ne fera qu'aiguiser le dilemme du discours israélien. Déjà, lors d'une banale discussion, certains ont décrit un comportement cohérent avec le discours de leurs dirigeants envers le public israélien, mais constituant de façon flagrante des crimes de guerre.⁽²⁸⁾ Ceci ressort non seulement des incidents rapportés mais également de la politique militaire qui justifiait préemptivement ces faits, en en faisant non pas des incidents isolés, comme voudrait persister à les représenter l'establishment israélien, mais bien systématiques. Sur un papier griffonné par un commandant militaire israélien, trouvé après « Plomb Durci » dans une maison occupée, on pouvait lire: « Ordres opérationnels : ... au-delà du *tantcher* [la route Salah el-Din, axe principal de la Bande de Gaza] : incrimination » – c'est-à-dire, dans le jargon militaire israélien, désignation de « terroriste » impliquant ordre de tirer pour tuer.⁽²⁹⁾ La même logique de non-discrimination ressort d'autres témoignages, par exemple d'un autre commandant cité dans *Le Monde*: « S'il y a des doutes sur les occupants d'une maison, on la bombarde. Si un bâtiment est suspect, on le détruit... *tout ce qui bougeait ne pouvait être que des terroristes.* »⁽³⁰⁾ Cette

justification préventive de la non-discrimination, déjà usitée lors de la guerre du Liban de 2006, n'est pas encore discréditée pour certains publics. « Plomb Durci » a néanmoins eu tendance à suggérer que, pour la plupart, cette non-discrimination impliquera de plus en plus un refus parallèle de discriminer les actions d'Israël de celles du Hamas – et, ce faisant, puisse rendre à terme caduc le discours israélien sur le terrorisme. ❖

NOTES:

1. G. Agamben, « Sicherheit une Terror », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 20 septembre 2001
2. Cité dans M. Abu Sharar, 'Short Story: The Bitter Bread' in *Palestine: PLO Information Bulletin* 8:2 (15-31 January 1982), et E. Jacir, 'Material for a Film', exposition au musée Guggenheim de New York, 6 février au 15 avril 2009. Abu Sharar fut assassiné, sans doute par le Mossad, à Rome en octobre 1981.
3. Cette définition étant essentiellement contestée, l'absence de guillemets systématiques autour de chaque mention du terme au delà de cette introduction n'implique évidemment nullement l'adhérence à une quelconque définition, plutôt que l'existence et l'usage mêmes du terme dans le discours israélien.
4. Voir, pour un exemple à la fois parlant et récurrent, les articles suite aux agressions périodiques de soldats israéliens dans la vieille ville de Hébron, dont Y. Azoulay et A. Issacharoff, « Police avert terror attack in Hebron », *Haaretz*, 11 janvier 2007
5. Voir par ex. I. Pappe, *The Ethnic Cleansing of Palestine* (Oxford : Oneworld Publications, 2006)
6. Voir par ex. A. Bishara, 'An interview with Azmy Bishara', *Middle East Report*, 186, 24:1 (1994)
7. Voir T. Hill, 'Memory, truth and reconciliation in Palestine' in S. Haugbolle (dir.), *The Politics of Violence, Truth and Reconciliation in the Arab Middle East* (London: Routledge, 2008)
8. Voir A.B. Yehoshua, « An Open Letter to Gideon Levy », *Haaretz*, 16 janvier 2009. Pour les appellations suite à la guerre de 1967, voir R.L. Stein, « Souvenirs of Conquest : Israeli Occupations as Tourist Events », *International Journal of Middle East Studies* 40 (2008), pp.647-669.
9. Pour une réfutation en règle de cette analogie, voir R. Kuhn, « When Israel Expelled Palestinians : What if it was San Diego and Tijuana instead ? », *Washington Times*, 14 janvier 2009.
10. A. Harel et A. Issacharoff, « ANALYSIS : Price of stubbornness over Gaza exit is

dead soldiers », *Haaretz*, 6 janvier 2009

11. K. Meshal, 'This Brutality Will Never Break Our Will to be Free', *The Guardian*, 6 janvier 2009

12. G. Piterberg in « LRB Contributors React to Events in Gaza », *London Review of Books*, 15 janvier 2009

13. M. LeVine, « Who Will Save Israel From Itself ? », *Al-Jazeera English*, english.aljazeera.net, 13 janvier 2009, dernière consultation le 16 janvier 2009

14. A. Shlaim, « How Israel Brought Gaza to the Brink of Humanitarian Catastrophe », *The Guardian*, 7 janvier 2009

15. US State Department, *Patterns of Global Terrorism 2001*, (Washington, D.C., mai 2002) p.xvi

16. Cité dans M. LeVine, « Who Will Save Israel From Itself ? » (italiques ajoutés)

17. T. Friedman, « Israel's Goals in Gaza ? », *New York Times*, 13 janvier 2009 (italiques ajoutés)

18. http://www.youtube.com/watch?v=hmdav_fhX0, minute 2:24, dernière consultation le 16 janvier 2009

19. D. Shiftan, « Limits of Restraint », *Yediot Aharonot*, 16 janvier 2009 (italiques ajoutés)

20. D. Gregory, « The death of the civilian? », *Environment and Planning D: Society and Space*, 24 (5) (2006-, pp.633-638

21. J. Mergui, « Pourquoi y'a-t-il moins d'Israéliens tués ? », *Le Monde*, 15 janvier 2009

22. Lire Y. Yoaz, « Friedmann seeks new version of *intifada* law, bypassing court », *Haaretz*, 5 juin 2007

23. Pour la notion de dignité comme finalité dans le discours palestinien, voir D.K. Allan, « The Politics of Witness: Remembering and Forgetting 1948 in Shatila Camp » in L. Abu Lughod et A. Sa'di (Dirs.), *Nakba : Palestine, 1948 and the Claims of Memory* (Columbia : Columbia University Press, 2008)

24. G. Bisharat, « The Power of Apology », *Haaretz*, 2 janvier 2004 (je souligne)

25. Voir, entre autres, R. Khalidi. (1999) 'Truth, justice and reconciliation: elements of a solution to the Palestinian refugee issue' in: G. Karmi & E. Cotran (Eds) *The Palestinian Exodus 1948-1998* (Reading, UK: Ithaca Press), ou E.W. Said, *Power, Politics and Culture* (New York: Vintage, 2001).

26. B. Barthe, « Entretien avec Saleh Abdel Jawad », *Le Monde*, 6 janvier 2009

27. A. Shavit, « The Big Freeze », entretien avec Dov Weissglass, *Haaretz*, 8 octobre 2004

28. Voir A. Harel, « IDF in Gaza: Killing Civilians, Vandalism and Lax Rules of Engagement », *Haaretz*, 19 mars 2009.
29. A. Hass, « IDF ordered to shoot at Gaza rescuers, note says », *Haaretz*, 30 mars 2009
30. M. Bôle-Richard, « L'Image Ternie de Tsahal Après la Guerre de Gaza », *Le Monde*, 26 mars 2009

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Abu Sharar, M., 'Short Story: The Bitter Bread' in *Palestine: PLO Information Bulletin* 8:2 (15-31 January 1982)

Agamben, G., « Sicherheit und Terror », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 20 septembre 2001

Allan, D.K., « The Politics of Witness: Remembering and Forgetting 1948 in Shatila Camp » in L. Abu Lughod et A. Sa'di (Dirs.), *Nakba : Palestine, 1948 and the Claims of Memory* (Columbia : Columbia University Press, 2008)

Azoulay, Y., et A. Issacharoff, « Police avert terror attack in Hebron », *Haaretz*, 11 janvier 2007

Barthe, B., « Entretien avec Saleh Abdel Jawad », *Le Monde*, 6 janvier 2009

Bishara, A., 'An interview with Azmy Bishara', *Middle East Report* 186, 24:1 (1994)

Bisharat, G., « The Power of Apology », *Haaretz*, 2 janvier 2004

Bôle-Richard, M., « L'Image Ternie de Tsahal Après la Guerre de Gaza », *Le Monde*, 26 mars 2009

Friedman, T., « Israel's Goals in Gaza ? », *New York Times*, 13 janvier 2009

Gregory, D., « The death of the civilian? », *Environment and Planning D: Society and Space*, 24: 5 (2006), pp.633-638

Harel, A., et A. Issacharoff, « Analysis: Price of stubbornness over Gaza exit is dead soldiers », *Haaretz*, 6 janvier 2009

– « IDF in Gaza: Killing Civilians, Vandalism and Lax Rules of Engagement », *Haaretz*, 19 mars 2009

Hass, A., 'IDF ordered to shoot at Gaza rescuers, note says', *Haaretz*, 30 mars 2009

Hill, T., 'Memory, truth and reconciliation in Palestine' in S. Haugbolle (dir.), *The Politics of Violence, Truth and Reconciliation in the Arab Middle East* (London: Routledge, 2008)

Khalidi, R., « Truth, justice and reconciliation: elements of a solution to the Palestinian refugee issue » in G. Karmi et E. Cotran (Dirs.), *The Palestinian Exodus 1948-1998* (Reading, UK: Ithaca Press, 1999)

– « What You Don't Know About Gaza », *New York Times*, 7 janvier 2009

Kuhn, R., « When Israel Expelled Palestinians : What if it was San Diego and Tijuana instead ? », *Washington Times*, 14 janvier 2009.

LeVine, M., « Who Will Save Israel From Itself ? », http://english.aljazeera.net/focus/war_on_gaza/2009/01/2009110112723260741.html, 13 janvier 2009

Mergui, J., « Pourquoi y'a-t-il moins d'Israéliens tués ? », *Le Monde*, 15 janvier 2009

Meshal, K., 'This Brutality Will Never Break Our Will to be Free', *The Guardian*, 6 janvier 2009

Pappe, I. *The Ethnic Cleansing of Palestine* (Oxford: Oneworld Publications).

Piterberg, G., in « LRB Contributors React to Events in Gaza », *London Review of Books*, 15 janvier 2009

United States State Department, *Patterns of Global Terrorism 2001*, (Washington, D.C., mai 2002)

Said, E.W., *Power, Politics and Culture* (New York: Vintage, 2001).

Shavit, A., « The Big Freeze », entretien avec Dov Weisglass, *Haaretz*, 8 octobre 2004

Shiftan, D., « Limits of Restraint », *Yediot Aharonot*, 16 janvier 2009

Shlaim, A., « How Israel Brought Gaza to the Brink of Humanitarian Catastrophe », *The Guardian*, 7 janvier 2009

Stein, R.L., « Souvenirs of Conquest : Israeli Occupations as Tourist Events », *International Journal of Middle East Studies* 40 (2008), pp.647-669.

Yehoshua, A.B., « An Open Letter to Gideon Levy », *Haaretz*, 16 janvier 2009

Yoaz, Y., « Friedmann seeks new version of *intifada* law, bypassing court », *Haaretz*, 5 juin 2007